



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/39
9 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : MOZAMBIQUE

Ce document est composé des commentaires et des recommandations du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (seconde tranche) PNUE/PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Mozambique

| | |
|----------------------------|-------------------|
| (I) TITRE DU PROJET | ORGANISME: |
| Plan d'élimination du CFC | PNUD, PNUE |

| | | | | | |
|---|--------|-----------|---------|--------|--------------------|
| (II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO) | | | | | ANNEE: 2008 |
| CFC: 2.3 | CTC: 0 | Halons: 0 | MB: 0.4 | TCA: 0 | |

| (III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO) | | | | | | | | | | | ANNEE: 2008 | | |
|---|----------|---------|--------|---------------|----------------------|----------|--------------------------|----------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------------|
| Substances | Aérosols | Mousses | Halons | Refrigération | | Solvants | Agents de transformation | Inhalateurs a doseur | Utilisation de laboratoire | Bromure de méthyle | | Gonflage de tabac | Total Sector Consumption |
| | | | | Fabrication | Services d'entretien | | | | | QPS | Non QPS | | |
| CFC | | | | | 1.3 | | | | | | | | 1.3 |
| CTC | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Halons | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Methyl Bromide | | | | | | | | | | 0.2 | | | 0.2 |
| Others | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TCA | | | | | | | | | | | | | 0 |

| | | | | | |
|--|------|------------------|-------------|-------------|--------------|
| (IV) DONNEES DU PROJET | | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
| Limites de la consommation du Protocole de Montréal | | CFC | 2.7 | 2.7 | 0. |
| Consommation maximale permise (Tonnes PAO) | | CFC | 2.3 | 0. | 0. |
| Coûts de projet (\$US) | UNDP | Coûts de projet | 100,500. | 17,000. | 117,500. |
| | | Coûts de soutien | 9,045. | 1,530. | 10,575. |
| | UNEP | Coûts de projet | 75,000. | 59,000. | 134,000. |
| | | Coûts de soutien | 9,750. | 7,670. | 17,420. |
| Total des fonds approuvés en principe (\$US) | | Coûts de projet | 175,500. | 76,000. | 251,500. |
| | | Coûts de soutien | 18,795. | 9,200. | 27,995. |
| Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US) | | Coûts de projet | 175,500. | 0. | 175,500. |
| | | Coûts de soutien | 18,795. | 0. | 18,795. |
| Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US) | | Coûts de projet | | 76,000. | 76,000. |
| | | Coûts de soutien | | 9,200. | 9,200. |

| | |
|---|----------------------|
| (V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT: | Approbation générale |
|---|----------------------|

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Mozambique, le PNUE, en tant qu'agence principale d'exécution, a soumis un rapport périodique sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) qui sera examiné par le Comité Exécutif lors de la 59^e réunion. Le Mozambique a également soumis une demande de financement pour la seconde et ultime tranche pour une somme totale de 59 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 7 670 \$US pour le PNUE et de 17 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 1 530 \$US pour le PNUD.

Renseignements généraux

2. Le Comité Exécutif a approuvé le PGEF du Mozambique en principe lors de la 56^e réunion pour la somme de 251 500 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 17 420 \$US pour le PNUE et de 10 575 \$US pour l'ONUDI pour l'élimination complète de la consommation de CFC au pays d'ici 2010. Lors de la même réunion, le Comité Exécutif a approuvé la première tranche de 75 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 9 750 \$US pour le PNUE et de 100 500 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 9 045 \$US pour l'ONUDI pour la mise en œuvre du premier programme de travail.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Le PNUE a soumis un rapport périodique sur les activités qui ont été mises en œuvre depuis l'approbation du PGEF en novembre 2008. Les principaux accomplissements au cours de cette période comprennent l'achèvement de trois ateliers de formation en réfrigération pour ainsi obtenir 200 techniciens formés et formateurs. Au cours de cette période, trois ateliers de formation pour les agents des douanes ont été terminés donnant lieu à la formation de 316 agents des douanes et policiers et à la distribution de cinq identificateurs de réfrigérants. Le projet continue également de tenir des dialogues et des discussions avec divers intervenants, de même que quelques activités de sensibilisation. Au cours de cette période, les règlements sur les SAO ont également été révisés afin d'inclure l'interdiction totale des importations de CFC et d'équipement aux CFC d'ici janvier 2010 et d'introduire des mécanismes de contrôle des HCFC.

4. Le rapport a fourni un compte rendu sur le statut de l'assistance technique et du programme de mesures incitatives pour l'utilisateur final qui est mis en œuvre par le PNUD. Selon ce rapport, un atelier a été tenu, auquel 20 personnes représentant l'industrie et autres utilisateurs de CFC ont participé afin de discuter des lignes directrices du programme pour l'utilisateur final. Ces lignes directrices ont été mises au point et elles serviront à déterminer l'approche pour ce programme.

5. A la fin du second trimestre de 2009, on a rapporté le décaissement total des fonds de la première tranche du projet, soit la somme de 175 500 \$US.

Plan d'action pour la seconde tranche du PGEF

6. Le gouvernement du Mozambique s'engage à mettre un nombre d'activités en œuvre dans le cadre de la seconde tranche du programme de travail du PGEF. Celles-ci comprennent l'achèvement de la formation du reste des techniciens en réfrigération et des agents des douanes, de même que la mise en œuvre du programme d'assistance technique avec un centre d'intérêt sur un programme de mesures incitatives pour l'utilisateur final. En vertu de cette tranche, le pays continuera également de mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de diffusion des renseignements aux intervenants. La surveillance et la gestion de ces activités sont également couvertes dans la seconde tranche du PGEF.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

COMMENTAIRES

7. La consommation de CFC de 2008 déclarée par le gouvernement du Mozambique en vertu de l'article 7 du Protocole est de 2,3 tonnes pondérées. Bien que cette consommation soit égale au niveau permis pour ce pays, le Secrétariat a demandé des renseignements au PNUE concernant la façon de ramener cette consommation à zéro en 2010. Le PNUE a certifié au Secrétariat que le gouvernement s'engage totalement vis-à-vis l'atteinte de la cible de la consommation nulle pour la fin de cette année et, en plus des activités du PGEF, le gouvernement a également lancé des campagnes intensives de sensibilisation afin d'assurer que cette cible soit atteinte.

8. La première tranche du PGEF du Mozambique a été approuvée en novembre 2008. Le rapport démontre que le projet a déjà fait des progrès dans la mise en œuvre et le reste des activités sont en voie d'être terminées afin d'assurer que le pays fait face à ses obligations de conformité en vertu du Protocole de Montréal.

9. Le Secrétariat a demandé des clarifications concernant les raisons qui expliqueraient pourquoi certains éléments, comme ceux de la mise en œuvre du PNUD par exemple, ont démontré un décaissement de 100 p. cent alors que seules quelques activités ont été lancées. Le PNUE, en tant qu'agence principale, a répondu que puisque les fonds ont été engagés en ce qui a trait aux contrats pour de l'équipement sont en voie d'être mis au point, le rapport indique un décaissement complet de cet élément. Cependant, il a été clarifié que la mise en œuvre complète des activités ne se fera pas avant le dernier trimestre de l'année. Le PNUD a également fourni un plan d'action très bref indiquant diverses activités à mettre en œuvre avec des échéances d'achèvement précises.

10. Le Secrétariat remarque également que cette demande est en harmonie avec la décision 57/15 en ce qui a trait au décaissement de la première tranche qui est supérieure à 20 p. cent, qu'il y a eu un progrès important dans la mise en œuvre du projet et que les cibles relatives aux CFC de l'année ont été atteintes.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat recommande que le Comité Exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion finale de l'élimination (PGEF) du Mozambique pour l'année 2008; et
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre pour 2009-2010.

12. Le Secrétariat recommande également l'approbation générale de la seconde tranche du PGEF du Mozambique avec les coûts d'appui qui s'y rattachent au niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous avec l'entente que le PNUE et le PNUD soumettront un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme annuel 2009-2010 lors de la 62^e réunion du Comité Exécutif.

| | Titre du projet | Financement du projet (\$US) | Coût d'appui (\$US) | Agence d'exécution |
|----|--|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| a) | Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (seconde tranche) | 59 000 | 7 670 | PNUE |
| b) | Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (seconde tranche) | 17 000 | 1 530 | PNUD |

- - - -